

Renseignements

ERAGE

Délégation Lorraine-Metz

Maison de l'Avocat

4 Rue de la Garde

57000 METZ

Tél : 03 87 62 55 18 / 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu

Durée

6:00 heures

Thème

Droit Bancaire, Droit du crédit et de la consommation, Droit commercial des affaires et de la concurrence

Niveau

3 – Expertise

4 - Actualisation

Date

Jeudi 19 avril 2018

Horaires

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Lieu de la formation

Maison de l'avocat

4 Rue de la Garde - 57000 METZ

Intervenant(s)

Monsieur Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences HDR, spécialiste en droit bancaire et droit pénal à l'Université de Strasbourg, ancien avocat

Un avocat discutant

Prérequis : Maîtriser les bases de la spécialité

Méthode pédagogique : Formation en présentiel, étude de cas pratiques

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par l'intervenant

Objectif de la formation :

Actualité et perfectionnement du droit bancaire

Programme

- I. Le crédit à la consommation

- II. Le crédit immobilier

- III. Le taux effectif global/pratique "lombarde"

- IV. La responsabilité civile du banquier

- V. Les instruments de paiement
 - a. Les chèques
 - b. Les cartes bancaires
 - c. Les virements

A retourner à :**ERAGE - Délégation Lorraine-Metz**

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ

Tél : 03 87 62 55 18 / 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu

Date

Jeudi 19 avril 2018

Horaires

De 9:30 à 17:00

Durée

6:00 heures

Lieu de la formation

Maison de l'avocat
4 Rue de la Garde – 57000 METZ

Niveau

3 – Expertise

4 - Actualisation

Spécialisation

Droit Bancaire, Droit du crédit et de la
consommation, Droit commercial des
affaires et de la concurrence

Programme

Voir le programme de formation joint à
ce présent bulletin.

Formation limitée à :

28 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque (à l'ordre de
l'ERAGE)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment

Profession : Avocat Salarié Jeune Barreau Juriste Avocat Libéral Magistrat Autre, précisez**ERAGE organisme de formation N° 42670280867**

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF PL ou Actaliens,
voir conditions www.fifpl.fr et www.actaliens.fr

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été élargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme
de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

*Signature et cachet***Coût de la formation :**

Avocat et autre public : 210 €

Avocat 2 premières années d'exercice : 150 €